Mise à disposition de matériels pour les manifestations

Gmva

Auteur :

Pibs Ii - 30, Rue Alfred Kastler
Bp 70206
56006 Vannes
Voir le site internet
Gilles Garancher
g.garancher@gmvagglo.bzh

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Vannes agglo s'est engagée dans la mise en place d'un Programme Local de Prévention des déchets avec l'ADEME en fin d'année 2009. L'objectif de ce programme étant de réduire de 10% la quantité d'ordures ménagères résiduelles et assimilées dans les 5 ans. Dans le cadre de ses actions, Vannes agglo souhaite améliorer le tri sélectif hors domicile, en mettant à disposition des associations organisant des évènements sur le territoire, du matériel de collecte des déchets.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Les organisateurs de manifestations doivent contacter Vannes agglo afin de disposer de matériel de collecte des déchets. Cette prise de contact est l'occasion de faire un point sur la production de déchets prévue lors de l'évènement. De manière à ajuster au mieux les besoins en matériel, Vannes agglo apporte son expertise aux organisateurs afin de limiter la quantité de déchets produite, de choisir des produits qui pourront être valorisés et de les informer sur les consignes de tri. Du matériel adapté pour la collecte des différents flux de déchets est ensuite mis à disposition afin de mettre en place un tri sélectif.

Résultats quantitatifs

Depuis la mise en place de ce dispositif, les demandes de matériels augmentent d'année en année. En 2014, c'est 142 manifestations qui ont bénéficié de ce service, et 1200 outils qui ont été mis à disposition.

Résultats qualitatifs

Grâce aux moyens de communication utilisés *(site internet, plaquette dans les mairies, presse, et bouche à oreille),* les organisateurs connaissent l'existence de ce service. La diversité des outils mis à leur disposition les aide à prendre conscience du fonctionnement des différentes collectes.

MISE EN OEUVRE

Planning

Après avoir évalué les besoins des organisateurs, Vannes agglo leur propose un dispositif adapté. Les conditions de mise à disposition de ce matériel sont décrites dans une convention. Le matériel est ensuite livré, collecté, puis repris sur place gratuitement par des agents de Vannes agglo.

Moyens humains

En interne. 3 agents de conteneurisation responsables des livraisons de bacs individuels se chargent de la livraison et de la reprise de ce matériel, en disposant de 2 véhicules de type fourgons avec hayons.

1 agent gère la partie administrative (renseignements, élaboration de la convention de mise à disposition).

Moyens financiers

- Point tri : 430€ HT pièce
- Sacs pour points tri : 190€ HT les mille
- Colonnes à verre movéa 1m3 : 300€ HT
- Mémo tri manifestation A5 : 140€ HT les 500
- Adhésifs « bac réservé aux manifestations » : 280€ HT les 110 exemplaires

Moyens techniques

Vannes agglo dispose de matériels variés à mettre à disposition des associations :

- Bacs à ordures ménagères (750L, 360L et 240L)
- Bacs à emballages recyclables (750L, 360L et 240L) operculés et non operculés
- Bacs à verres (750L et 240L) operculés
- Colonnes à verres 1m3 sur roues
- Collecteurs doubles
- Sacs pour collecteurs doubles
- Mémos tri manifestation
- Exposition « nos déchets dans l'agglo »

Partenaires mobilisés

En interne.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Ce service peut être proposé par d'autres structures, disposant de matériels et de personnel.

Difficultés rencontrées

Vannes agglo propose un service complet aux associations, du conseil jusqu'à la collecte des déchets.

Recommandations éventuelles

Le temps consacré à l'échange avec les organisateurs est primordial. Il est important de bien cibler les besoins des organisateurs et les efforts qu'ils pourront faire le jour de la manifestation pour veiller à la qualité du tri. Il serait en effet inutile d'imposer la mise en place d'un dispositif important de tri si les organisateurs ne sont pas motivés. Dans ce cas, il est possible de tester la mise en place de quelques outils, pour éventuellement améliorer le dispositif lors des prochaines éditions.

Mots clés

RECYCLAGE DES DECHETS | PREVENTION DES DECHETS | MENAGE | ASSOCIATIONS

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Patrick EVEN
patrick.even@ademe.fr
Direction régionale Grand Est